

**DAJI/2020/Décision/Tarifs/10**

Décision portant approbation du tarif d'inscription  
au colloque « L'innovation en éducation et  
formation »

**Le Président d'Aix-Marseille Université**

Vu le Code de l'Éducation,  
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,  
Vu la délibération n°2020/01/14-02-CA du conseil d'administration en date du 14 janvier 2020  
donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Est approuvé le tarif d'inscription au colloque « L'innovation en éducation et formation » organisé  
par le Département des Sciences de l'Éducation – UFR ALLSH.

Ce colloque aura lieu le 17 avril 2020 à la faculté d'ALLSH, à Aix en Provence.

Le tarif d'inscription s'élève à :

- 25 euros HT : plein tarif.
- 15 euros HT : tarif réduit (étudiants) sur justificatif.
- Gratuité : pour les organisateurs et les orateurs.

**Article 2 :**

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le  
concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 17 février 2020

**Eric BERTON**  
Président d'Aix-Marseille Université

